



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 26 juin 2025 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE Rue des Billets

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Vu la demande en date du 23 juin 2025 par l'entreprise Berry THD, demeurant 39 avenue Jean Jaurès – 18100 Vierzon pour la pose d'un poteau télécom pour la mutation d'un point de branchement optique au 5 rue des Billets, 18250 HENRICHEMONT
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de pose d'un poteau télécom pour la mutation d'un point de branchement optique au 5 rue des Billets, 18250 HENRICHEMONT, par l'entreprise Berry THD pour la période du 10 juillet 2025 jusqu'au 30 août 2025 pour une journée de travaux,
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise Berry THD, demeurant 39 avenue Jean Jaurès – 18100 Vierzon pour la pose d'un poteau télécom pour la mutation d'un point de branchement optique au 5 rue des Billets, 18250 Henrichemont, pour la période du 10 juillet 2025 jusqu'au 30 août 2025 pour une journée de travaux.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise. Elle sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20250626-2025-50-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2025

Publié sur le site internet de la commune le 26.06.2025

Le Maire,
Gilles BUREAU

